

Lundi 7 avril 2014



PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M. le *ministre* SWAN

(N° 49) — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba/The Manitoba Public Insurance Corporation Amendment Act*

M. EWASKO

(N° 206) — *Loi sur la prévention de la cyberintimidation/The Cyberbullying Prevention Act*

M. SCHULER

(N° 211) — *Loi modifiant la Loi sur les services à l'enfant et à la famille (vérification du registre concernant les mauvais traitements — droits non exigibles à l'égard des bénévoles)/The Child and Family Services Amendment Act (No Fee for Registry Checks Respecting Volunteers)*

PÉTITIONS

M^{me} MITCHELSON

M^{me} STEFANSON

M. FRIESEN

M. EICHLER

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

QUESTIONS ORALES

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

GRIEFS

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

COMITÉ PLÉNIER

COMITÉ DES SUBSIDES

(61 h 44 min)
(Assemblée — Conseil exécutif)
(salle 255 — Emploi et Économie)
(salle 254 — Santé)

APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE — DÉBAT

Motion de M^{me} la *ministre* HOWARD

(N^o 32) — *Loi modifiant la Loi sur l'Institut manitobain de l'Association canadienne de gestion des achats/The Manitoba Institute of the Purchasing Management Association of Canada Amendment Act*
(M^{me} la *ministre* BLADY)

DEUXIÈME LECTURE

M. le *ministre* SWAN

(N^o 3) — *Loi modifiant la Loi sur la sécurité des témoins/The Witness Security Amendment Act*
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M^{me} la *ministre* BRAUN

(N^o 10) — *Loi modifiant la Loi sur la prévention des incendies et les interventions d'urgence/The Fires Prevention and Emergency Response Amendment Act*

M. le *ministre* LEMIEUX

(N^o 18) — *Loi modifiant la Loi sur les pratiques commerciales (mesures de protection et d'exécution améliorées à l'intention du consommateur)/The Business Practices Amendment Act (Improved Consumer Protection and Enforcement)*

M. le *ministre* ASHTON

(N° 21) — *Loi sur la Société canadienne du Port arctique de Churchill/The Churchill Arctic Port Canada Act*

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* BJORNSON

(N° 23) — *Loi sur la stratégie en matière d'habitation coopérative/The Cooperative Housing Strategy Act*

M. le *ministre* SWAN

(N° 31) — *Loi modifiant la Loi sur les services de police (agents de sécurité communautaire)/The Police Services Amendment Act (Community Safety Officers)*

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M^{me} la *ministre* OSWALD

(N° 33) — *Loi sur les occasions d'apprentissage en milieu de travail (marchés de travaux publics)/The Apprenticeship Employment Opportunities Act (Public Works Contracts)*

M. le *ministre* LEMIEUX

(N° 34) — *Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur (produits de crédit à coût élevé)/The Consumer Protection Amendment Act (High-Cost Credit Products)*

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* ALLUM

(N° 37) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (branchement à Internet)/The Public Schools Amendment Act (Connecting Schools to the Internet)*

M. le *ministre* ROBINSON

(N° 48) — *Loi sur la gouvernance de la nation dakota de Sioux Valley/The Sioux Valley Dakota Nation Governance Act*

MOTIONS PRÉVUES POUR LES JOURNÉES DE L'OPPOSITION

M. GOERTZEN propose que l'Assemblée législative du Manitoba crée un Comité spécial pour enquêter sur le comportement du premier ministre et de la députée de Riel concernant l'invitation envoyée aux fonctionnaires provinciaux et aux fournisseurs de services d'immigration pour qu'ils assistent à un débat politique au sein de cette Assemblée le 19 avril 2012 au sujet des services d'établissement des immigrants, que ce comité soit composé d'un nombre égal de députés du gouvernement et de l'opposition, qu'il soit habilité à convoquer des témoins, notamment le premier ministre, les ministres, les députés du caucus gouvernemental, le personnel politique et les fonctionnaires, et qu'il soit en mesure d'entendre des témoignages sous serment.

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE MOTIONS POUR JEUDI

PROPOSITIONS

M^{me} STEFANSON — Réduction du fardeau administratif au Manitoba

9. Attendu :

que les petites entreprises et les petits entrepreneurs favorisent l'innovation dans les industries par le biais de nouvelles technologies et de nouvelles méthodes;

que les entrepreneurs créent des emplois, produisent des biens et des services et font croître l'économie;

que seulement 8 % des entreprises sondées par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) ont confiance en la capacité du gouvernement provincial à appuyer les entreprises dans la province;

qu'il est plus difficile pour les petites entreprises de réussir au Manitoba qu'ailleurs au Canada en raison de la croissance du fardeau administratif et de la réglementation;

que le Manitoba a récemment obtenu la note D- dans le cadre de l'Évaluation des réformes réglementaires menée par la FCEI;

que le président de la Chambre de commerce du Manitoba a écrit au Comité permanent du développement social et économique et a indiqué que le Manitoba était en train d'instaurer un cadre fiscal non compétitif relativement aux autres provinces;

que la prospérité et la santé de l'économie du Manitoba dépendent de l'intensité, de la confiance et de la détermination de ses entrepreneurs;

que la croissance des entreprises au Manitoba a été affectée par les taux d'inflation et d'imposition élevés ainsi que par la faible croissance des salaires,

il est proposé :

que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à réduire le fardeau administratif afin de favoriser un climat plus opportun pour les petites entreprises et les petits entrepreneurs de la province;

que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement provincial à prendre des mesures afin de réduire les régimes fiscaux excessifs qui sont imposés aux entreprises et de créer un climat propice à la réussite des petites entreprises et des petits entrepreneurs.